

Année académique 2021 - 2022

Domaine Éducation

Bachelier: instituteur primaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE Tél: +32 (0) 67 55 47 37 Fax: +32 (0) 67 55 47 38 Mail: edu-braine@helha.be **HELHa Campus Mons** 159 Chaussée de Binche 7000 MONS Tél: +32 (0) 65 40 41 48 Fax: +32(0)65404152 Mail: edu-mons@helha.be **HELHa Gosselies** Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSSELIES Tél: +32 (0) 71 35 29 34 Fax: +32(0)71354128 Mail: edu-gosselies@helha.be HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT Tél: +32 (0) 69 67 21 00 Fax: +32 (0) 69 67 21 05 Mail: edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 68 Stages pédagogiques 3							
Code	PEIM3B68PP	Caractère	Obligatoire				
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2				
Crédits ECTS	18 C	Volume horaire	300 h				
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Braine-le-Comte Anne LISART (anne.lisart@helha.be) HELHa Campus Mons Geoffrey LENOIR (geoffrey.lenoir@helha.be) HELHa Gosselies Virginie CRAPS (virginie.craps@helha.be) Pierre PIRET (pierre.piret@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut Christian WATTHEZ (christian.watthez@helha.be)						
Coefficient de pondération		180					
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification		bachelier / niveau 6 du CFC					
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français					

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement s'inscrit dans le développement de la dimension didactique, méthodologique et docimologique des ressources étudiées. Sa finalité est de permettre à l'étudiant de s'approprier des concepts (savoirs), mettre en oeuvre des démarches (savoir-faire) et se constuire une identité professionnelle (savoir-être).

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession
 - 1.1 Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif
 - 1.2 Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal
 - 1.3 Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations
- Compétence 2 Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité
 - 2.1 Mesurer les enjeux éthiques liés à la pratique professionnelle
 - 2.2 Mettre en œuvre les textes légaux et documents de référence
 - 2.3 S'inscrire dans le cadre déontologique de la profession
 - 2.4 Mettre en place des pratiques démocratiques de citoyenneté
 - 2.5 Collaborer à la réalisation d'actions de partenariat engagées entre l'établissement et son environnement économique, social et culturel

- Compétence 3 Travailler en équipes, entretenir des relations de partenariat avec les familles, les institutions et, de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la société
 - 3.1 Se montrer conscient des valeurs multiples qui traversent l'école ainsi que des enjeux anthropologiques sociaux et éthiques
 - 3.2 S'impliquer en professionnel capable d'analyser et de dépasser ses réactions spontanées, ses préjugés, ses émotions
 - 3.3 Mettre en œuvre en équipe des projets et des dispositifs pédagogiques
- Compétence 4 Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover
 - 4.1 Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
 - 4.2 Participer à des groupes ou des réseaux de recherche pour enrichir sa pratique traditionnelle
 - 4.3 Mettre en question ses connaissances et ses pratiques
 - 4.4 Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques
 - 4.5 Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement...)
- Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthologie de leur enseignement**
 - 5.1 Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde
 - 5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs discipllinaires et psychopédagogiques
 - 5.3 Mettre en oeuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées
 - 5.4 Établir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie
- Compétence 6 Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions
 - 6.1 Planifier l'action pédagogique en articulant les compétences, les besoins des élèves et les moyens didactiques
 - 6.2 Choisir des approches didactiques variées, pluridisciplinaires et appropriées au développement des compétences visées dans le programme de formation
 - 6.3 Créer des conditions d'apprentissage pour que chaque élève s'engage dans des tâches et des projets signifiants
 - 6.4 Mobiliser l'ensemble des savoirs méthodologiques, pédagogiques et psychologiques dans la conduite de toute activité d'enseignement-apprentissage
 - 6.5 Repérer les forces et les difficultés de l'élève pour adapter l'enseignement et favoriser la progression des apprentissages
 - 6.6 Concevoir des dispositifs d'évaluation pertinents, variés et adaptés aux différents moments de l'apprentissage
- Compétence 7 Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté
 - 7.1 Gérer la classe de manière stimulante, structurante et sécurisante
 - 7.2 Promouvoir le dialogue et la négociation pour instaurer dans la classe un climat de confiance favorable aux apprentissages
 - 7.3 Faire participer les élèves comme groupe et comme individus à l'étabmissement des normes de fonctionnement de la classe
 - 7.4 Pomouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves

Acquis d'apprentissage visés

En fin de formation, dans le cadre de sa pratique professionnelle, l'étudiant sera capable de démontrer un niveau d'acquisition satisfaisant pour l'ensemble des 7 compétences professionnelles prescrites.

- **C.1.** Selon les situations professionnelles rencontrées, l'étudiant sera capable d'utiliser un langage oral et/ou écrit et/ou non verbal adapté (niveau de langue, orthographe, syntaxe, structure, prononciation, gestuelle, mimique, regard...).
- C.2. En situation professionnelle, l'étudiant sera capable d'adopter une attitude d'enseignant responsable (règles de savoir vivre : ponctualité, tenue vestimentaire, respect des engagements, implication personnelle dans les différentes tâches du futur enseignant (dans l'école ou en partenariat avec l'extérieur), actions citoyennes, juste distance vis-à-vis des partenaires de la formation...). Il sera également capable d'agir déontologiquement en conformité avec les textes légaux (décrets, circulaires, projets pédagogiques...) et d'utiliser les documents de références avec cohérence (les Socles de compétences, le Programme en vigueur, les manuels...).
- C.3. Dans les situations professionnelles, l'étudiant sera capable de travailler en équipe (collaborations avec

le maître de stage au sein de la classe, avec l'équipe dans le cadre de projets d'école, avec les familles selon les partenariats existants...) dans le contexte culturel et social dans lequel se trouve l'école.

- **C.4.** Dans toutes les situations professionnelles rencontrées, l'étudiant témoignera d'une attitude critique de recherche et de curiosité intellectuelle (diversification, pertinence, qualité des ressources, questionnement et réajustement de ses propres savoirs et pratiques, implication dans des groupes de réflexions : concertations, journées pédagogiques...).
- **C.5.** Dans les situations professionnelles, l'étudiant sera capable d'intégrer et de mettre en oeuvre les démarches et contenus vus dans la formation afin de construire une action cohérente.
- **C.6.** En situation professionnelle, l'étudiant sera capable de concevoir des situations d'apprentissage (planifier l'action pédagogique, choisir des approches didactiques variées et les transférer), de conduire et réguler l'action pédagogique (créer des conditions d'apprentissage optimales, conduire toute activité en mobilisant l'ensemble des savoirs appris, différencier les apprentissages selon les forces et les difficultés des enfants) ainsi que de l'évaluer au moyen de dispositifs pertinents, variés et adaptés.
- **C.7.** En situation de pratique professionnelle, l'étudiant sera capable de gérer le relationnel (gestion de groupe, climat de confiance, participation des élèves, développement de la confiance en soi...).

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : PEIM2B35PP Corequis pour cette UE : PEIM3B67PP

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEIM3B68PPA Stages pédagogiques 300 h / 18 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 180 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEIM3B68PPA Stages pédagogiques

180

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Cette activité d'apprentissage ne pouvant faire l'objet d'une remédiation et d'une seconde évaluation, la note de la 1ère session est reportée d'office en 2ème session, quand bien même elle est inférieure à 50%.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).



Année académique 2021-2022

Domaine Éducation

Bachelier: instituteur primaire

HELHa Gosselies Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSSELIES

Tél : +32 (0) 71 35 29 34 Fax : +32 (0) 71 35 41 28 Mail : edu-gosselies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Stages pédagogiques						
Code	12_PEIM3B68PPA	Caractère	Obligatoire			
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2			
Crédits ECTS	18 C	Volume horaire	300 h			
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Virginie CRAPS (virginie.craps@helha.be) Pierre PIRET (pierre.piret@helha.be)					
Coefficient de pondération		180				
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français				

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement s'inscrit dans le développement de la dimension didactique, méthodologique et docimologique des ressources étudiées. Sa finalité est de permettre à l'étudiant de s'approprier des concepts (savoirs), mettre en oeuvre des démarches (savoir-faire) et se construire une identité professionnelle (savoir-être).

Objectifs / Acquis d'apprentissage

En lien étroit avec les acquis d'apprentissage précisés dans la fiche de l'UE globale, nous attendons plus spécifiquement que l'étudiant, en relation avec les objectifs particuliers de chaque stage, démontre sa capacité à intégrer, analyser, prendre un recul critique et innover à propos

- des pratiques pédagogiques spécifiques de l'apprentissage de la lecture et de la construction du nombre,
- des pratiques pédagogiques spécifiques à l'enseignement spécialisé et, de manière générale, dans un souci d'intégration de tous les enfants,
- des didactiques des disciplines, en particulier en fin de l'école fondamentale,
- de son projet personnel.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

L'organisation des stages est décrite dans un Vade Mecum disponible en début d'année académique.

De manière spécifique :

- Stage 3.1 Stage en première primaire dont un stage de rentrée lié à la rentrée scolaire des 1 ères primaires,
- Stage 3.2 Stage en sixième (ou cinquième) primaire,
- Stage 3.2 SP Stage dans l'enseignement spécialisé,
- Journées en autonomie dans le cadre de la préparation au TFE.

Démarches d'apprentissage

Le stagiaire est accompagné par une équipe pluridisciplinaire (didacticiens, pédagogues, MFP, bibliothécaire, maître de stage). Cet accompagnement vise le désétayage progressif afin de mener le stagiaire vers l'autonomisation et la professionnalisation.

Dispositifs d'aide à la réussite

<u>Accompagnement:</u>

- négociation avec le stagiaire de son objectif personnel de formation,
- accompagnement pluridisciplinaire dans la préparation du stage (didacticiens, pédagogues, MFP, bibliothécaire, maître de stage),
- accompagnement pluridisciplinaire dans l'analyse réflexive sur l'action (pendant et après le stage) et dans le réajustement de l'objectif personnel de formation du stagiaire.

Des séminaires post stages sont organisés afin de réaliser un feed-back tant collectif qu'individuel : groupes d'analyse de pratiques, liens théorie-pratique, analyse d'incidents critiques...

Profil du stagiaire :

Une grille personnalisée et évolutive, reçue après chaque stage, permet au stagiaire de visualiser les compétences qu'il maîtrise et celles qu'il doit encore améliorer.

Des rencontres individuelles sont réalisées après chaque stage pour rendre compte des compétences acquises et de celles qui doivent focaliser la priorité des étudiants.

Sources et références

Néant

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Les programmes.

Documents "Carnet de stage" (contrat, objectifs et modalités pratiques) remis à chacun étudiant avant chaque stage pédagogique.

Vade mecum des stages pour la section.

ConnectED.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Par l'accompagnement mis en place (coaching, définition de l'objectif personnel de formation, clarification du profil de l'étudiant sur base des 7 compétences professionnelles, analyse réflexive dans et sur l'action et ajustement des dispositifs), le parcours de l'étudiant se veut formatif.

L'évaluation certificative a lieu en fin d'année et se positionne à la fois sur la progression de l'étudiant ainsi que sur l'atteinte des compétences attendues en fin de formation. La non-acquisition d'une seule (sous-)compétence du référentiel de compétences peut amener le jury à mettre l'étudiant en échec, celui-ci se verra attribuer une cote inférieure à 10/20.

Les détails du processus d'évaluation sont décrits dans le Vade Mecum des stages.

La présence et l'investissement lors des Ateliers de Formation Professionnelle jouent un rôle important dans l'évaluation des stages, en particulier dans l'évaluation de la compétence C4 ! Se reporter utilement à la fiche ECTS concernant cette UE.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Evc	100		
Période d'évaluation						

Evc = Évaluation continue

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 180

Dispositions complémentaires

Cette activité d'apprentissage ne pouvant faire l'objet d'une remédiation en Q3 et d'une seconde évaluation, cf. art. 85 du RGE, la note obtenue au terme du Q2 est reportée d'office en Q3, quand bien même elle est inférieure à 50%.

Le stage est conditionné par la présence et l'implication de l'étudiant aux Ateliers de formation professionnelle. En cas d'absences injustifiées ou d'un manque d'implication lors des AFP, le stage ne pourra être effectué par l'étudiant et sera considéré comme non présenté.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).